

Du 11 au 15 février 2019 LE QUÉBEC SE MOBILISE POUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Lancées le 11 février, les journées de la persévérance visent à rappeler aux élèves, aux parents, au personnel du réseau scolaire, aux employeurs et à l'ensemble des acteurs régionaux qu'ils sont tous indispensables et qu'ils ont un rôle à jouer dans la persévérance scolaire des jeunes.

La Direction régionale de la santé publique de Montréal profite de cette période pour révéler des données probantes sur le lien de cause à effet entre la santé et le bien-être des jeunes Montréalais et le risque de décrochage scolaire.

D^{re} Mylène Drouin, directrice régionale, Santé publique de Montréal dévoilait ces statistiques en entrevue au micro de Paul Arcand, au 98,5 FM.

<https://www.985fm.ca/nouvelles/opinions/190470/jours-de-la-persévérance-scolaire-bien-être-et-reussite-vont-de-pair>



Source photo 98,5 FM

À lire

<https://www.lapresse.ca/actualites/education/201902/11/01-5214300-lancement-des-journees-de-la-persévérance-scolaire.php>

<https://www.journeesperseverancescolaire.com/>

L'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE: LA PROTECTION DES PARTICIPANTS D'ABORD!

Élisabeth Brisset des Nos, agente de planification, de programmation et de recherche - Valorisation et diffusion des connaissances - DEUR

Dans un tout récent numéro¹, l'équipe de la direction adjointe qualité, risque et éthique de la DQÉPÉ publiait un article visant à démystifier l'éthique clinique. Cette fois, le bulletin Direction CIUSSS lève le voile sur l'éthique appliquée au monde de la recherche.

Dès qu'un projet de recherche se déroule au sein du CCSMTL, et qu'il implique une participation humaine directe (par exemple, une recherche sur la violence familiale impliquant des entrevues auprès d'enfants) ou indirecte (par exemple une analyse de dossiers de patients atteints d'une déficience physique), un comité d'éthique de la recherche est automatiquement mis à contribution.

Le comité d'éthique de la recherche a pour objectif d'évaluer le projet et de le suivre durant toute sa réalisation. Plus généralement, ce comité joue aussi un rôle d'éducation en éthique auprès de chercheurs et d'acteurs qui prennent part aux activités de recherche au sein du réseau.

Quatre comités spécialisés en éthique de la recherche

Le CCSMTL compte quatre comités d'éthique de la recherche (CÉR) ayant chacun leur spécialité. Ces comités agissent de façon autonome et se réunissent mensuellement pour évaluer les projets qu'ils reçoivent. C'est le sujet de la recherche qui détermine vers quel comité le projet sera dirigé.

Voici les quatre comités :

1. Dépendances, inégalités sociales et santé publique (recherches portant sur les dépendances et les sciences de la vie);
2. Établissements du CRIR (recherches portant sur la déficience physique et la réadaptation physique);
3. Vieillesse et neuroimagerie (recherches portant sur le vieillissement);
4. Jeunes en difficulté (recherches portant sur les jeunes et les familles, sur la protection de la jeunesse et les jeunes contrevenants).

Étant donné que ces quatre comités sont désignés par le ministre de la Santé et des Services Sociaux, leurs membres peuvent évaluer des projets impliquant la participation de mineurs ou de personnes inaptes. Ils relèvent également du conseil d'administration de l'établissement, ce qui garantit leur indépendance décisionnelle.

Quel est le processus d'évaluation ?

Avant de recevoir une évaluation éthique, tout projet de recherche doit passer deux évaluations préalables :

- l'évaluation scientifique (un examen de la qualité et de la valeur scientifique par un comité de pairs reconnu)
- l'évaluation de convenance institutionnelle (un examen de la pertinence du projet au sein du CCSMTL et de sa capacité à le réaliser en termes de ressources humaines et matérielles).

Une fois ces deux étapes réalisées et jugées positives, le projet de recherche est maintenant prêt pour l'évaluation éthique.

Maître Anik Nolet, conseillère-cadre en éthique de la recherche au CCSMTL, connaît bien les étapes de cette évaluation : « *Lors des rencontres du comité, on évalue chaque projet sur la base des documents que nous ont transmis les chercheurs ou les responsables de la recherche. On regarde notamment le protocole de recherche ainsi que le formulaire de consentement des participants. Nous sommes minimalement cinq personnes autour de la table : un expert en éthique, un expert en droit, deux experts scientifiques (des chercheurs) et un représentant de la population. Et ensemble, nous évaluons le projet et arrivons à un consensus.* »

Lorsque les trois évaluations (scientifique, de convenance institutionnelle et éthique) ont été approuvées, le projet de recherche est autorisé par la personne formellement mandatée à cette responsabilité. Au CCSMTL, il s'agit de M^{me} Annie-Kim Gilbert, directrice de l'enseignement universitaire et de la recherche.

Qu'est-ce qui fait qu'un projet de recherche est éthique ou ne l'est pas ? Voici les critères d'évaluation

L'examen éthique repose sur trois critères principaux :

1. Le rapport entre les avantages et les risques pour les participants doit être positif;
2. Les modalités relatives au respect de la vie privée et à la protection de la confidentialité doivent être adéquates;
3. Les modalités du recrutement des sujets pressentis et les modalités relatives à l'obtention du consentement des sujets doivent être adéquates.

La priorité : la protection des participants

Une attention particulière est portée à la protection des participants. Il s'agit d'ailleurs de la principale distinction entre l'éthique de la recherche et l'éthique clinique : « *La protection des participants est au cœur de l'éthique de la recherche. Celle-ci repose sur le consentement et la participation libre et éclairée des participants, de même que sur plusieurs critères comme la dignité, le respect des personnes vulnérables, la confidentialité, la justice et l'inclusion. Pour évaluer si les participants aux recherches sont bien protégés, on ne se fie pas uniquement au formulaire qu'ils ont signé ; on regarde le processus complet, ce qui comprend une évaluation en profondeur du protocole et de tous les documents qui sont remis aux participants. Nous veillons toujours à ce que le rapport entre les avantages et les risques pour les participants soit positif* », indique Maître Nolet.

En bref, l'éthique de la recherche permet de définir ce qui est acceptable ou non dans le monde de la recherche, en s'appuyant sur la collaboration et sur l'identification de solutions. Elle s'avère essentielle pour assurer l'intégrité physique et psychologique des participants, pour que l'ensemble des recherches menées au CCSMTL se déroulent sans accros.

Pour en apprendre davantage sur l'éthique de la recherche, rendez-vous à : ciuss-centresudmtl.gouv.qc.ca/mission-universitaire/ethique-de-la-recherche.

¹ « *L'éthique clinique au CCSMTL : qu'est-ce que ça mange en hiver* » - Vol 4, No. 18, 17 janvier 2019

